

**Évaluation du cluster
« Psychologie, Logopédie, Éducation »
2015-2016**

RAPPORT D'ÉVALUATION

Haute École de la Province de Liège (HEPL)

**Bachelier en Logopédie
Bachelier Assistant en psychologie
Bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif**

Comité des experts :

M. Pascal MARQUET, président

M. Guy DESEYN, M. Thomas DE SANTIS, M. George HOFFLIN,
M. Rémi KOUABENAN, M. Jacques LANARES, M. Jean-Michel MUHIRE,
M^{me} Françoise STEGEN et M^{me} Isabelle TAPIERO, experts.

17 juin 2016

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2015-2016 à l'évaluation du cluster¹ en « Psychologie, Logopédie, Éducation ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné², mandaté par l'AEQES et accompagné d'un membre de la Cellule exécutive, s'est rendu les 16, 17 et 18 mars à Jemeppe, pour évaluer les programmes de bachelier en Logopédie, bachelier Assistant en Psychologie et bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'autoévaluation rédigé par les entités et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignant, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique, et les représentants du monde professionnel qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Ainsi, au cours de la visite d'évaluation, le comité des experts a eu l'occasion de s'entretenir avec 46 membres du personnel, 32 étudiants, 15 anciens étudiants et 15 représentants du monde professionnel.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration des programmes évalués, et de proposer des recommandations pour aider les entités à construire leur propre plan d'amélioration. Il reprend la structure du référentiel AEQES³ en cinq critères, sur lequel les entités concernées se sont basées pour mener l'autoévaluation.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- la démarche qualité et la gouvernance (critère 1) ;
- la pertinence du programme (critère 2) ;
- la cohérence interne du programme (critère 3) ;
- l'efficacité et l'équité (critère 4) ;
- l'autoévaluation et analyse SWOT (critère 5).

Le comité a décidé de traiter de manière conjointe les trois programmes de formation évalués dans le cadre de ce cluster, tout en soulignant, quand cela s'est avéré nécessaire, les spécificités propres à chaque programme.

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

La Haute École de la Province de Liège (HEPL) résulte de la fusion de trois hautes écoles provinciales en 2007. Elle appartient au réseau de l'enseignement officiel neutre subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Le pouvoir organisateur en est la Province de Liège. La HEPL compte six catégories : agronomique, économique, paramédicale, pédagogique, sociale et technique. Elle offre un enseignement supérieur de type court (bachelier) dans toutes les catégories et un enseignement supérieur de type long (master) dans les catégories paramédicale, technique, sociale et économique.

Le bachelier Assistant en psychologie relève de la catégorie sociale, qui offre également 5 autres bacheliers, un master et une spécialisation. Le bachelier en Logopédie relève de la catégorie paramédicale, qui comprend par ailleurs 7 autres bacheliers, un master et 10 spécialisations. Le bachelier Éducateur spécialisé en

¹ Un *cluster* est un regroupement de programmes évalués ensemble par l'AEQES, conformément au plan décennal des évaluations. En ligne : http://www.aeqes.be/calendrier_intro.cfm (consulté le 15 mars 2016).

² La composition du comité des experts et le bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres sont disponibles sur : www.aeqes.be/experts_comites.cfm

³ AEQES, *Référentiel d'évaluation AEQES*, 4 p. et AEQES, *Référentiel et guide de rédaction et d'évaluation*, 2012, 62 p. En ligne : http://www.aeqes.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246 (consulté le 2 mars 2016).

accompagnement psycho-éducatif, enfin, relève de la catégorie pédagogique, qui offre en plus un bachelier et une spécialisation.

La HEPL compte 10 implantations en province de Liège. Les bacheliers Assistant en psychologie et Éducateur spécialisé sont principalement organisés sur le site Campus 2000 à Jemeppe-sur-Meuse, dans l'entité de Seraing. Le bachelier en Logopédie est organisé à l'implantation du Quai du Barbou, à Liège.

En 2013-2014, les étudiants du bachelier Assistant en psychologie de la HEPL représentent 30% du nombre total d'étudiants inscrits dans ce bachelier en FWB, toutes hautes écoles confondues. Les étudiants du bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif de la HEPL représentent, quant à eux, 14% du nombre total d'étudiants inscrits dans ce bachelier en FWB, toutes hautes écoles confondues. Enfin, les étudiants du bachelier en Logopédie de la HEPL représentent 15% de la population étudiante totale de ce bachelier à l'échelle de la FWB, toutes hautes écoles confondues⁴.

⁴ Source : SATURN (année statistique 2013-2014).

Critère 1

L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes d'études

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

CONSTATS ET ANALYSE

[Politique de gouvernance de l'établissement]

- 1 Les valeurs de l'établissement et les finalités des programmes sont données et s'inscrivent dans le projet de société du pouvoir organisateur. Le corps enseignant est impliqué et tient compte des réalités des professions liées aux programmes d'étude. Toutefois, les ambitions pédagogiques méritent d'être clarifiées à la fois dans la communication interne et externe, et plus particulièrement dans l'exposé des savoirs enseignés et le renforcement des savoir-faire pédagogiques. Ces derniers sont les points forts de la Haute École de la Province de Liège.
- 2 La formalisation du partenariat avec les lieux de stage prend la forme d'une convention signée.
- 3 La politique de gouvernance de la HEPL et de chaque catégorie est détaillée. Les missions, les organigrammes et les programmes de chaque catégorie sont précisés.
- 4 Les étudiants apprécient la proximité et les échanges individualisés avec le corps académique, ce qui pourrait expliquer le faible besoin de siéger dans les instances où ils ne sont pas représentés, faute de candidats.

[Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme]

- 5 L'établissement est engagé dans une démarche qualité depuis 2003 et a déployé des moyens dans toutes les sections, sous la forme d'un certain nombre de dixièmes consacrés à la coordination qualité. Des personnels ont été identifiés et des quotités de temps de travail leur ont été attribuées, le tout étant piloté par une direction générale.

[Élaboration, pilotage et révision périodique du programme]

- 6 Des modalités de gestion et de suivi qualité ont été mises en place pour l'exercice d'autoévaluation initié par l'AEQES, et ce, pour chacun des trois bacheliers.
- 7 En revanche, la formalisation du pilotage des programmes de formation n'est pas encore systématisée.

[Information et communication interne]

- 8 L'établissement dispose d'une plateforme pédagogique et de communication interne (école virtuelle, EV), qui couvre les besoins en matière de flux d'informations et de dépôt de documents. Les étudiants et les enseignants sont satisfaits des services rendus par cette plateforme et de l'utilisation qu'ils en font.

RECOMMANDATIONS

- 1 L'harmonisation des coordinations de section mériterait d'être renforcée. Les trois bacheliers évalués appartiennent à trois catégories différentes : cela pourrait être l'occasion d'échanger les bonnes pratiques et d'aboutir à une meilleure cohésion de l'ensemble des bacheliers
- 2 Un rattachement plus direct de la coordination qualité institutionnelle au Collège de direction donnerait une meilleure visibilité de la politique qualité à l'échelle de l'établissement.
- 3 La coordination qualité de la HEPL pourrait s'attacher à explorer les façons de contribuer à une meilleure harmonisation des filières de formation professionnalisantes, tant sur le plan interne (évaluation, TFE, etc.) que sur le plan externe (visibilité de l'offre de formation de la HEPL).
- 4 Le comité suggère que la proximité entre étudiants et corps académique soit utilisée pour promouvoir la participation étudiante au sein des instances participatives de la HEPL.

Critère 2

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme d'études

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

CONSTATS ET ANALYSE

[Appréciation de la pertinence du programme]

- 1 Les formations se conforment aux diverses législations générales (comme le décret Paysage) ou spécifiques (comme l'arrêté royal concernant la formation des logopèdes).
- 2 Les différentes sections affichent une volonté de développer le recueil systématique d'informations auprès des diverses parties prenantes, pour pouvoir adapter les programmes de façon appropriée, le cas échéant. Actuellement, cette information a été pour l'essentiel recueillie par des questionnaires à l'occasion de l'exercice d'autoévaluation initié par l'AEQES, en particulier auprès des étudiants, des enseignants et des diplômés.
- 3 Des évaluations des enseignements par les étudiants (EEE) sont en place. Toutefois, elles ne sont pas systématiques et restent à l'initiative des enseignants. Ces évaluations ne donnent lieu à aucun feedback auprès des personnes interrogées.
- 4 Les étudiants participent peu à la réflexion collective sur l'évolution des programmes.
- 5 Les liens avec la recherche en sciences humaines et sociales sont ténus. Les modalités d'adaptation des contenus à l'évolution des résultats de recherche ne ressortent pas clairement de la formation et l'intégration des connaissances scientifiques disponibles se fait au cas par cas dans les contenus de cours par les enseignants, en fonction de leur intérêt ou de leur rapport avec la recherche scientifique. L'essentiel du rapport entre l'étudiant et les apports de la recherche scientifique se réalise à l'occasion du TFE et de manière très variable.
- 6 Les relations avec le monde professionnel se font surtout grâce aux stages, TFE et l'éventuelle participation d'experts du terrain aux formations. Ces dispositifs sont complétés depuis peu par des opérations comme le « Job Day » ou « le Synergy Morning ».
- 7 Actuellement, des possibilités de flexibilité dans les parcours étudiants existent dans certains cas particuliers.

[Information et communication externe]

- 8 La communication externe se réalise par des moyens standards (site web, organisation ou participation à un certain nombre d'événements).

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité des experts recommande de systématiser les évaluations de programmes en-dehors des autoévaluations AEQES et de généraliser l'évaluation des enseignements par les étudiants, tout en assurant un feedback aux étudiants à la suite de ces évaluations.

- 2 Il est souhaitable de constituer un organe participatif incluant les équipes pédagogiques, des étudiants et des représentants du monde professionnel, pour réfléchir aux évolutions du programme sur la base des évaluations des enseignements et des constats que font les professionnels sur les évolutions des métiers.
- 3 Le comité recommande de documenter l'insertion professionnelle afin d'aider les étudiants à se faire une meilleure idée de la réalité du devenir des jeunes diplômés.
- 4 Les équipes pédagogiques auraient avantage à s'engager dans une culture d'adossement des enseignements aux résultats récents et aux évolutions de la recherche scientifique.

Critère 3

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme d'études

Dimension 3.1 : Les acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage (y inclus stages, projets, travail de fin d'études/mémoire/épreuve intégrée)

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

CONSTATS ET ANALYSE

[Acquis d'apprentissage du programme]

- 1 La formulation des acquis d'apprentissage et leur diffusion auprès des étudiants sont systématiques, sur la base d'un référentiel de compétences pour chaque bachelier et de fiches pour chaque UE/matière. Des documents supports et d'information sont disponibles, en cours de réalisation ou d'amélioration, téléchargeables sur la plateforme (EV).

[Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés]

- 2 Les contenus des programmes de formation répondent à une logique de progression qui combine clairement enseignements, stages et TFE, et ce pour les trois bacheliers. Il y a une mise en relation visible des différentes activités d'apprentissage, doublée de la définition d'une progression pédagogique entre les phases d'apprentissage avec des regroupements en unités d'enseignement cohérentes.
- 3 Le comité constate la mise en œuvre dans les trois cursus de dispositifs pédagogiques variés, associant cours magistraux, cours pratiques et activités d'intégration professionnelle en proportion croissante au fur et à mesure de l'avancement de la formation. Ces dispositifs visent le développement des compétences du référentiel en articulant théorie et pratique. Cependant, les apports de la théorie n'apparaissent clairement aux étudiants qu'en situation professionnelle.
- 4 Les pratiques d'organisation et d'encadrement des stages sont spécifiques aux trois sections, car répondant à des logiques propres à chaque bachelier. La présence d'un professionnel n'est pas toujours assurée sur les lieux de stage en logopédie et les étudiants peuvent se retrouver à devoir intervenir sans supervision d'un pair qualifié.
- 5 Le comité note que les étudiants sont aidés dans leur recherche de stage. Cependant, on peut relever un engorgement des lieux de stage, si bien que les étudiants semblent éprouver de plus en plus de difficultés à trouver un stage.
- 6 Les partenaires professionnels qui reçoivent les étudiants de la HEPL en stage sont satisfaits des profils et des postures des futurs diplômés qui leur sont adressés, ainsi que des modalités d'évaluation des stages auxquels ils participent pleinement.

[Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 7 L'agencement global du programme paraît pertinent au comité. Cependant, les étudiants regrettent que certains cours qui seraient utiles au déroulement d'un stage ne soient pas dispensés avant le stage.
- 8 Selon les sections et les blocs, la densité des cours est telle que les étudiants semblent surchargés par leurs cours et leurs stages et n'ont, semble-t-il, plus de temps pour s'investir dans d'autres activités (approfondissement des cours, investissement dans des instances ou vie sociale...).

- 9 La coordination pédagogique dans les sections se réalise de différentes manières, qui résultent vraisemblablement de l'histoire et de la culture de chaque section. Des ajustements restent possibles à l'occasion de l'application du décret Paysage.

[Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 10 Les modalités d'évaluation ainsi que les grilles d'évaluation des stages et du TFE sont explicitées dans des documents disponibles en version papier, d'une part, et au format électronique sur l'école virtuelle, d'autre part.
- 11 Les étudiants regrettent d'avoir peu d'occasions de recevoir un feedback sur leur TFE au cours de l'élaboration de celui-ci, par exemple à mi-parcours.

Droit de réponse de l'établissement

- 12 Les étudiants ne semblent pas toujours au courant des procédures de recours possibles à la suite des évaluations. Ils déclarent cependant qu'ils peuvent directement s'adresser aux enseignants en cas de problème.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande de rendre plus lisible et explicite l'articulation entre théorie et pratique en particulier dans les cours qui le permettent.
- 2 Les bonnes pratiques en matière d'organisation et d'encadrement des stages mériteraient d'être davantage partagées entre les sections/catégories (visite du superviseur sur le lieu de stage, présence d'un professionnel sur le lieu de stage pour encadrer, etc.).
- 3 Pour faire face à la difficulté pour les étudiants de trouver un stage, il serait opportun d'étendre les lieux de stage à de nouveaux lieux non encore explorés.
- 4 Dans la mesure du possible, les cours dont les contenus couvrent des thèmes de stage devraient être donnés le plus tôt possible dans le programme de sorte à préparer les étudiants à aborder sereinement leur stage.
- 5 Le comité recommande l'instauration d'un lieu de concertation régulière entre les membres des différentes équipes pédagogiques, de façon à assurer la cohérence des enseignements et supprimer les éventuelles redondances. Cette démarche devrait pouvoir s'appuyer sur l'existence d'une fonction de coordination pédagogique dans chacune des sections.
- 6 Lorsque ce n'est pas déjà le cas, le comité invite à la mise en place d'un feedback régulier des promoteurs en direction des étudiants sur le TFE en cours d'avancement.
- 7 Le comité recommande d'explicitier et de communiquer les différentes possibilités de recours offertes aux étudiants à la suite des évaluations.
- 8 Le comité suggère de renforcer les partenariats avec les lieux de stages sous la forme d'une participation active des professionnels dans des commissions officielles et/ou par un échange de prestations de formation continue en échange de l'encadrement des stagiaires.

Critère 4

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme d'études

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

CONSTATS ET ANALYSE

[Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)]

- 1 Les enseignants sont tous porteurs des titres académiques requis.
- 2 La charge de travail des équipes pédagogiques est lourde (cours, TFE, stages, etc.), surtout avec la mise en place du Décret Paysage et l'investissement dans la démarche qualité à l'occasion de l'évaluation AEQES. Malgré cela, les équipes pédagogiques font preuve de beaucoup de disponibilité auprès des étudiants.
- 3 La formation continue des enseignants est proposée et possible, mais reste faiblement utilisée, en raison d'un manque de temps et de disponibilité.

[Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)]

- 4 Les ressources numériques sont nombreuses et à niveau (salles informatiques, wifi, école virtuelle, tableaux interactifs, etc.) mais elles ne couvrent pas toujours la totalité des sections et de leurs locaux.
- 5 L'école virtuelle est utilisée par les personnels enseignants et les étudiants, essentiellement pour le dépôt de documents et en tant que canal d'information, plus que comme outil d'apprentissage interactif. La question de son développement futur se pose.
- 6 Des bibliothèques/testothèques existent. Certaines ne sont pas facilement accessibles aux étudiants, au vu de leurs horaires d'ouverture et des moments de disponibilité des étudiants pour les fréquenter. Les ouvrages scientifiques et les tests paraissent en nombre trop limité au vu de la population étudiante. La documentation numérique, notamment, n'est pas encore déployée, par exemple sous la forme de portails non payants ou d'archives ouvertes. L'espace dédié à la consultation des ouvrages est réduit.
- 7 Les locaux des différentes sections sont éparpillés sur plusieurs implantations en province de Liège, ce qui peut poser problème pour les déplacements des étudiants et des enseignants. Une disparité existe entre des locaux récents (amphis, salles de cours, grands espaces) offrant des conditions de travail de qualité, et d'autres locaux plus anciens, pour la formation en Logopédie.
- 8 Les salles des enseignants sont parfois trop petites pour être considérées comme un véritable espace de travail. Les étudiants ne disposent pas non plus de salles de travail et d'espaces de vie collective suffisants.

[Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants]

- 9 Une politique d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants est en place et contribue à l'attractivité de la HEPL. C'est aussi le cas de l'internat offert par la HEPL.
- 10 Une structure et des modalités de mise en œuvre de la valorisation des acquis de l'expérience (VAE) sont en place, mais ne sont pas encore significativement mobilisées par d'éventuels candidats. En cas de

reprise d'étude et de mobilité inter-établissements, des possibilités de valorisation des acquis antérieurs existent.

- 11 Un accompagnement est proposé pour les publics spécifiques, comme les personnes en situation de handicap. Un Service d'Aide à la Réussite est aussi mis en place, mais est essentiellement sollicité par les étudiants de Bloc 1. Les étudiants de Bloc 2 et Bloc 3 devraient aussi être encouragés à y recourir en cas de besoin.
- 12 Un service social peut prendre en charge les étudiants pour des problématiques diverses (recherches de logement, difficultés familiales, financières, etc.).
- 13 Une cellule emploi permet de faire le lien entre la HEPL et les milieux professionnels en collectant des offres d'emploi, mais elle fonctionne de manière inégale selon les sections. L'ensemble de ces divers dispositifs contribue à la qualité de l'environnement d'études offert aux étudiants.
- 14 Un ensemble de dispositions en soutien à la mobilité sont elles aussi en place. Elles restent néanmoins peu utilisées. La dimension pratique et professionnalisante des formations semblerait être un obstacle à la mobilité sortante.

[Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]

- 15 La démarche qualité a permis de recueillir des données encore faiblement exploitées pour le pilotage des programmes, notamment en matière de taux d'insertion professionnelle, d'origine sociale et scolaire des étudiants.

RECOMMANDATIONS

- 1 Au-delà de l'existence de l'offre de formation continue, le comité incite l'établissement à trouver les moyens de dégager du temps pour que les enseignants en bénéficient, afin d'élargir leurs connaissances et de les mettre à jour régulièrement.
- 2 Ces moyens pourraient s'inscrire dans une réflexion globale sur la répartition des charges de travail des enseignants, afin de libérer du temps pour des analyses partagées, l'adaptation des contenus, le partage de pratiques pédagogique, etc.
- 3 Le comité recommande de solliciter plus systématiquement l'intervention de professionnels ou d'experts dans le cadre des cours, dans le but de renforcer l'adéquation des contenus des formations à la réalité des terrains d'exercice des futurs diplômés.
- 4 Il serait souhaitable également de systématiser des temps de rencontre entre enseignants et de les institutionnaliser.
- 5 Il serait nécessaire que le wifi couvre l'ensemble des espaces de la HEPL.
- 6 Le comité recommande d'augmenter les ressources documentaires pour les étudiants (ouvrages de référence, tests) et de mieux adapter les horaires d'ouverture des bibliothèques/testothèques aux emplois du temps des étudiants.
- 7 Les ambitions en termes de mobilité sortante mériteraient d'être clarifiées pour chaque bachelier, de façon à mettre les différentes dispositions en place au service de ces ambitions.

- 8 Des espaces de travail pour les enseignants et pour les étudiants devraient être aménagés, de même que des espaces de convivialité pour les étudiants.
- 9 Les données recueillies à l'occasion de l'exercice d'autoévaluation ainsi que celles qui seront recueillies à l'avenir doivent davantage servir au pilotage des programmes.

Critère 5

L'établissement/l'entité a également effectué l'analyse de son programme d'études et construit un plan d'action visant son amélioration continue

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

CONSTATS ET ANALYSE

[Méthodologie de l'autoévaluation]

- 1 Le dossier d'autoévaluation a été réalisé de manière coordonnée entre les sections. Chaque section a mis en place une commission d'évaluation interne (CEI) qui a recueilli et produit les informations requises. Les différentes catégories de personnels ont été impliquées en fonction de leur disponibilité et de leur responsabilité. Les étudiants ont pu aussi participer aux réunions, mais pas les professionnels.
- 2 Le DAE a été largement diffusé au sein des sections. Les personnels se le sont plus ou moins approprié.
- 3 Les entretiens ont permis de confirmer la volonté de pérenniser la coordination qualité dans chaque section, ainsi qu'à l'échelle de l'établissement. Des modalités de coordination entre les différentes personnes et les différents niveaux de prise de décision restent à mettre en place.

[Analyse SWOT]

- 4 Une analyse SWOT détaillée est réalisée. Elle est sincère et sans complaisance pour les trois bacheliers. Toutefois, les items de cette analyse ne correspondent pas toujours aux critères proposés par l'AEQES, ce qui atteste à la fois de l'appropriation de la démarche par chaque section, mais aussi de la coordination entre sections/catégories, qui reste à mettre en place.

[Plan d'action et suivi]

- 5 Un plan d'action est produit pour chaque bachelier sous la forme d'une liste très détaillée d'actions concrètes à entreprendre. Les trois plans d'action ne suivent pas les mêmes rubriques dans les différents cursus, ce qui aurait pu faciliter les comparaisons et permettre de faire une analyse transversale.
- 6 Les entretiens ont permis de constater que les différents plans d'action ont été enclenchés, avec des ajustements parfois à la baisse en termes d'ambitions depuis la remise du DAE, en raison des moyens en temps qu'il est possible d'y consacrer.
- 7 Les outils et les procédures de suivi des actions entreprises ne sont pas encore formalisés, si bien qu'il est difficile de mesurer le chemin parcouru, au-delà de la satisfaction que procure la mise en marche des différents plans d'action.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande que la démarche qualité fasse l'objet de la formalisation de procédures claires, de la mise en place d'une cellule qui couvre les différents niveaux de responsabilités pédagogiques (section, catégorie, établissement), de façon à avoir une vision à la fois globale/transversale de la démarche qualité et un suivi local dans chaque section. Vision globale et suivi local passent par une pérennisation des missions, avec les moyens qu'il sera possible d'y affecter.

- 2 Les plans d'action gagneraient à être formulés de façon homogène (tableaux avec les mêmes intitulés de colonne, diagramme de Gantt, etc.), afin d'en faciliter le suivi. Outre les responsabilités déjà attribuées, les actions pourraient aussi être hiérarchisées et assorties d'indicateurs de réussite et/ou de livrables, d'autant que les directions de catégories ont une vision claire des évolutions souhaitables à moyen terme.

CONCLUSION

Les bacheliers audités relèvent de trois catégories différentes (paramédicale pour Logopédie, sociale pour Assistant en psychologie, et pédagogique pour Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif), qui se sont retrouvées à travailler ensemble par le fait qu'elles appartiennent au même cluster pour l'AEQES. Cette situation inédite a permis de décliner la culture qualité dans ces trois sections, tout en s'appuyant sur l'expérience accumulée dans d'autres sections des mêmes catégories.

Bien que la démarche ait été ressentie comme une charge de travail supplémentaire, parfois plus importante que les moyens alloués pour la mener à bien, elle a permis une clarification des attentes des différentes parties prenantes, des missions des personnels enseignants et en soutien à l'enseignement. Cette clarification et les actions à entreprendre participent d'une certaine manière à la re-motivation des acteurs, dans un contexte de construction de culture d'établissement et d'application du Décret Paysage, le tout dans des temps et des budgets contraints.

Les directions de catégories sont porteuses d'ambitions pédagogiques claires, en prise avec les évolutions souhaitées par le législateur et les besoins des milieux professionnels. Il reste à faire coïncider les priorités stratégiques de l'établissement avec les intérêts des acteurs dans la formulation ou le réajustement de plan d'actions opérationnalisables, qui permettront de mesurer le chemin parcouru et de maintenir à la fois un haut niveau d'engagement des personnels et d'exigence académique, pour des formations qui restent avant tout professionnalisantes.

Il y va de l'identité de la Haute École, dans sa capacité à promouvoir et à mettre en œuvre des méthodologies pédagogiques qui la distinguent des autres établissements, dans l'offre de formation régionale et au-delà.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Clarté de la gouvernance de l'établissement ⇒ Bonne implication des professionnels dans la formation et satisfaction de leur part lorsqu'ils reçoivent les étudiants en stage ⇒ Proximité entre les étudiants et les enseignants, et grande disponibilité des enseignants ⇒ Culture qualité au sein de l'établissement ⇒ Plateforme de communication et de dépôt de documents fonctionnelle ⇒ Communication externe aux standards européens ⇒ Bonne information des étudiants sur les acquis d'apprentissage ⇒ Qualité et disponibilité des documents de support aux enseignements ⇒ Progression pédagogique claire et pertinente dans les trois bacheliers ⇒ Variété des démarches pédagogiques mises en œuvre ⇒ Haut niveau d'équipement en outils numériques ⇒ Souci de préparation à l'insertion professionnelle de la part des équipes pédagogiques ⇒ Offre de formation bâtie sur des référentiels de compétences communiqués aux étudiants ⇒ Existence de modalités de soutien aux étudiants en difficultés ⇒ Possibilité de logement en internat ⇒ Large diffusion du dossier d'autoévaluation ⇒ Volonté de pérenniser la coordination qualité à l'échelle de l'établissement et des sections ⇒ Sincérité de l'analyse SWOT et niveau de détail des actions envisagées 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Clarification des ambitions pédagogiques de la Haute École ⇒ Charge de travail des enseignants très lourde qui les détourne des possibilités de formation continue ⇒ Pilotage des programmes de formation et exploitation, à cet effet, des données disponibles sur les étudiants ⇒ Systématisation des évaluations des enseignements par les étudiants ⇒ Engagement des étudiants dans les instances ⇒ Peu de prise en compte des résultats de la recherche en sciences humaines et sociales, très variable selon les enseignants ⇒ Recours à la VAE ⇒ Mobilité internationale limitée par les modalités d'organisation des stages ⇒ Lien théorie-pratique parfois seulement sur les lieux de stage ⇒ Présence de professionnels qualifiés pour superviser les stagiaires ⇒ Engorgement des lieux de stage ⇒ Modalités de coordination différentes entre les sections ⇒ Suivi des TFE ressenti comme insuffisant par les étudiants ⇒ Homogénéisation du niveau de qualité des infrastructures selon les implantations ⇒ Espaces de travail et d'espaces de vie pour les enseignants et les étudiants ⇒ Nombre de tests et de manuels de référence en deçà de la demande ⇒ Utilisation de l'EV principalement comme plateforme de dépôt de documents ⇒ Cellule emploi pas assez orientée vers les métiers sur lesquels débouchent certaines formations offertes ⇒ Niveau de formalisation des procédures qualité ⇒ Outils de suivi du plan d'action et indicateurs de réussite

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Possibilité de créer davantage de liens avec les partenaires professionnels qui accueillent des stagiaires, par exemple en leur proposant une offre de formation continue ⇒ Les milieux d'exercice professionnel émergents pourraient être davantage explorés, par exemple pour y élargir les possibilités de stage 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Isolement des stagiaires en Logopédie ⇒ Offre similaire de bacheliers (logopédie, éducateur spécialisé) dans d'autres établissements de la région, ce qui induit une nécessité de se situer dans une identité propre aux formations de la HEPL, dans des démarches proactives et/ou complémentaires dans la mise en place de dispositifs d'apprentissage (prospection pour des places de stage, par exemple), et dans une réflexion par rapport aux débouchés des étudiants ⇒ Difficultés d'insertion professionnelle pour les diplômés Assistant en psychologie

Récapitulatif des recommandations
<ol style="list-style-type: none"> 1 Renforcer les partenariats avec les professionnels qui accueillent des stagiaires et réfléchir à un échange de prestations réciproques 2 Harmoniser les modalités de coordination de section 3 Rattacher la coordination de la qualité au niveau de gouvernance le plus approprié 4 Inciter les étudiants à s'engager dans les instances où ils peuvent siéger 5 Systématiser l'évaluation des enseignements par les étudiants et fournir un feedback aux étudiants sur cette évaluation 6 Réfléchir à la mise en œuvre d'une instance participative regroupant toutes les parties prenantes pour faire évoluer les programmes lorsque cela est nécessaire. 7 Documenter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés 8 Travailler à un adossement plus direct des enseignements aux résultats de la recherche en SHS 9 Faciliter la mobilité sortante, avec par exemple des modalités de stage plus souples ou adaptées 10 Davantage partager les bonnes pratiques d'organisation et d'encadrement des stages 11 Elargir les possibilités de lieux de stage 12 S'assurer que les apports nécessaires à la pratique précèdent les stages 13 Favoriser l'engagement des enseignants dans des actions de formation continue 14 Ajuster les ressources documentaires et le nombre des tests aux nécessités et exigences des formations 15 Étendre la connexion wifi à l'ensemble des implantations 16 Mieux exploiter les informations disponibles sur les étudiants pour le pilotage des programmes 17 Uniformiser la formulation des plans d'actions de façon à améliorer leur suivi

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

D'une manière générale, nous voudrions souligner les risques liés à une analyse trop globale et trop synthétique de la part de l'AEQES (cluster) qui perdrait de sa pertinence par rapport aux éléments de terrain propres à chaque cursus et qui pourrait déboucher sur des conclusions voire des prises de décision inappropriées.

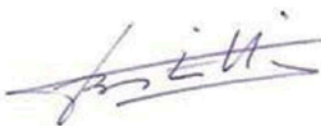
Les différents bacheliers rencontrent des difficultés à identifier les recommandations qui les concernent plus particulièrement.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Critère	Point ¹	Observation de fond
9	3	CA 11	Dans chaque bachelier il existe un dispositif de suivi TFE à disposition des étudiants qui leur permet de recevoir un feedback régulier. Nous constatons que les étudiants l'utilisent à des niveaux différents.

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend(ent) le(s) entité(s) de l'autoévaluation

Toni Bastianelli



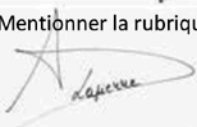
Isabelle Infantes



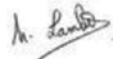
Alain Delahaut

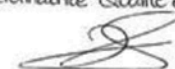


Annick Lapierre

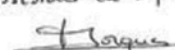


Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)

M. Lambert
Coordinatrice qualité en Éducation


Julie Schaus
Coordinatrice Qualité en Logopédie


Christelle Vanstipelen
Coordinatrice qualité logopédie


Momoko Torques
Coordinatrice qualité
Assistant en Psychologie


¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations ») suivie du numéro précédant le paragraphe.